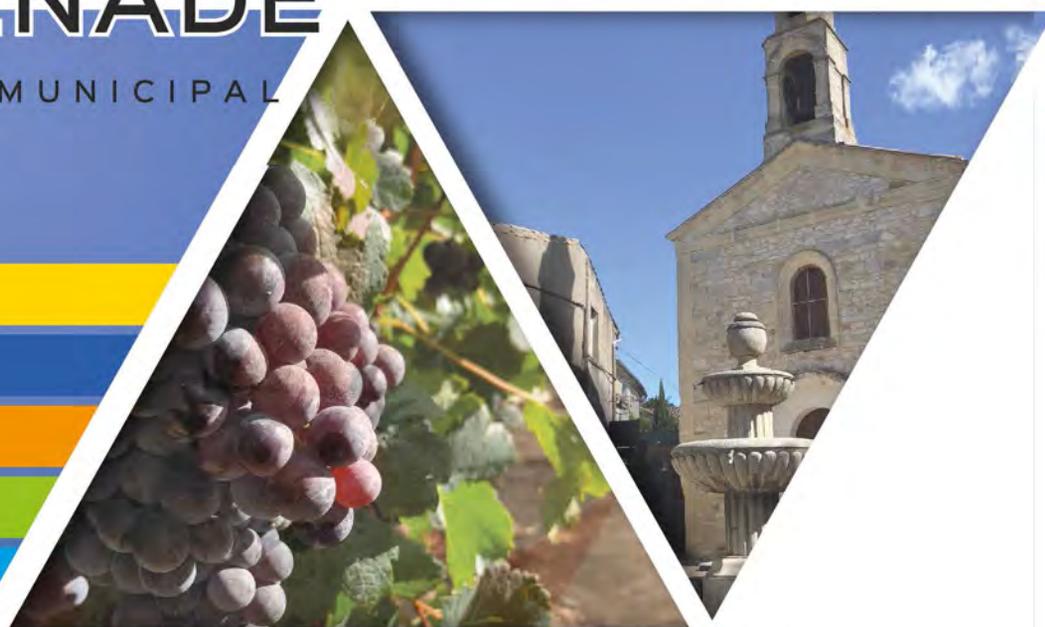




FONT SENADE

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



 02 / AVIS AUX FONSOIS(ES)

 03 / ÉDITO

 04 / INFOS & ANNONCES

 06 / ENVIRONNEMENT

 08 / ACTUALITÉS

 16 / VIE ÉCONOMIQUE

 17 / ASSOS, SPORT, CULTURE

 20 / EN BREF

 21 / GENS D'ICI

 22 / ÉTAT CIVIL

 23 / FONS PRATIQUE

 24 / AGENDA



Au revoir Michaël, Bonjour Sébastien

Mickaël Berthézène, directeur général des services à la mairie de Fons depuis le 1er avril 2014 a quitté ses fonctions le 13 octobre 2021.

Il a choisi de donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle en postulant avec succès à la fonction de Chargé de missions marchés publics au département.

Apprécié de ses collègues, des usagers des services municipaux et de nombreux habitants, souhaitons à Mickaël beaucoup de succès dans sa nouvelle vie professionnelle et au vu de ses compétences cela ne fait aucun doute.

Bonjour Sébastien,

Sébastien Saguer est depuis le 1er novembre le nouveau Directeur général des Services de la mairie de Fons.

Originaire des Pyrénées-Orientales, plus précisément de Pia proche de Perpignan où il aura à 21 ans une première expérience en tant qu'élu.

Diplômé de l'université de Montpellier, il est titulaire d'un Master 2 en droit public, Spécialité droit des conventions territoriales.

En 2014, il devient Gardois et intègre le département au service juridique avec la réussite au concours d'attaché territorial.

À 34 ans, désireux de donner un angle nouveau à sa carrière et souhaitant accéder à de nouvelles responsabilités Sébastien intègre avec succès la mairie de Fons pour cette nouvelle fonction.

Ses missions :

- Piloter l'organisation des services et les ressources (*agenda du maire, finances, Ressources humaines...*)
- Participation aux choix stratégiques.
- Management de l'équipe administrative et technique.
- Organisation d'événements (*Inaugurations, cérémonies officielles...*)

Derrière ce sérieux propre à sa fonction, Sébastien à ses moments de détente est un passionné de lecture (Histoire), cinéma et musique. Musicien amateur, il joue de la batterie et de la guitare électrique.

Nous lui souhaitons de s'accomplir dans sa nouvelle fonction.

Bienvenue à Fons.



Nouvelle année, nouvelle directrice de programmation

Stéphanie PICARD prend la suite de Romain BIALES dès janvier 2022.

Si vous souhaitez faire part d'une manifestation ou partager une information dans le Fontsenade, vous pouvez rédiger et adresser un article à l'équipe en charge du fontsenade avant le 16 mars 2022 pour une parution début avril.

N'oubliez pas d'y joindre une photo (minimum 2Mo)
Mail : fontsenade@mairiedefons.fr

ATTENTION TOUS NE POURRONT PAS ÊTRE PUBLIÉS



Un message de madame le Maire

Chères Fonsoises, chers Fonsois,

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année, une année de succès, qu'elle voit se réaliser vos espoirs et vos attentes ! Je forme des vœux pour votre réussite professionnelle et personnelle, pour une année féconde, et bien sûr pour une année heureuse. Meilleurs vœux auxquels s'associent toute l'équipe municipale ainsi que le personnel municipal.

Le contexte sanitaire, vous inquiète et vous vous interrogez sur un présent et sur un avenir que vous ne maîtrisez pas avec sérénité.

Gardons espoir que l'avenir deviendra lumineux pour nous tous et surtout pour nos enfants.

Dans ce temps de doute où prévaut un sentiment d'incertitude collective, je vous propose de porter sur notre village un regard positif, et de partager la conviction que, malgré toutes les difficultés, notre commune recèle de fortes capacités d'initiatives et de rebond. Il ne dépend que de nous de « Bien vivre ensemble » à Fons.

Pour cela, je souhaiterais rappeler que nous avons tous des droits et des devoirs. Des DROITS de liberté, solidarité, sécurité et laïcité et des DEVOIRS de respecter la loi et les personnes. Vous rappeler également que les élus sont à votre écoute pour apporter des solutions. Mais nous ne sommes pas responsables de tout : des personnes qui ne respectent pas les emplacements de parking, les sens de circulation, la vitesse, les incivilités, du non dialogue entre voisins, etc... Je défendrai toujours l'intérêt général avant l'intérêt individuel.

Régulièrement, nous pouvons compter sur quelques associations qui viennent proposer du sport dans les foyers, prochainement nous aurons de la boxe française pour donner du punch aux Fonsois et d'autres disciplines.

C'est l'occasion pour moi de remercier toutes celles et tous ceux qui, dans leurs activités et leurs responsabilités, professionnelles ou associatives, animent notre village, concourent à sa vitalité et au bien-être des Fonsois. Ils donnent du prix à la vie locale, à laquelle chacun doit avoir part. Je remercie les bénévoles pour leur implication, leur générosité et leur sens du service auprès des autres, les enseignants pour leur engagement au service de nos enfants. Je remercie les commerçants, professions libérales, entrepreneurs, pour leur dynamisme. Et je rends hommage aux personnels des services publics engagés (notre gendarmerie, notre police municipale, nos pompiers) pour notre sécurité et les missions d'intérêt général.

Je remercie le personnel municipal, dont nous connaissons le dévouement, la loyauté et l'engagement sans faille. Ce sont des professionnels, qui agissent d'abord avec le cœur. Pour leur implication quotidienne dans tous les domaines de la vie locale, nous leur devons beaucoup.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année, avec une pensée toute particulière pour les personnes malades ou isolées, et pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés.



Maryse GIANNACCINI, Maire de Fons,
ses adjoints, son équipe municipale et le conseil des jeunes
vous invitent à la cérémonie des vœux
le dimanche 9 janvier 2022 à 11h30 au grand foyer
Un apéro déjeunatoire sera servi à l'issu de cette manifestation



Ce qui a été fait en 2021



Cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre



Cérémonie du 14 Juillet



Remise des diplômes aux CM2



Marché de Noël



Visite du Père Noël & Goûter des enfants



Halloween



Le Marché Local
et son compteur électrique



Lancement du projet de réaménagement
de la circulation dans le village
Axe central : diagonale de la gare à l'EPAHD



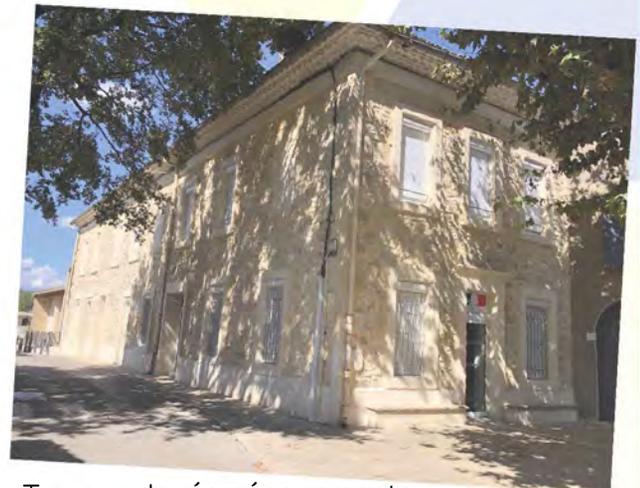
Pose de poubelles / Enrobés sur la Garenne 9
Canalisation sur le pont / Eclairage Public



Sécurisation / marquage au sol



Remplacement des abris bus



Travaux de réaménagements
et Inauguration de la Mairie



Corbeilles de propreté

La municipalité, pour faciliter les gestes du quotidien, s'est posée la question : comment se débarrasse-t-on d'un petit déchet dans la rue ?

Le premier réflexe est de chercher une corbeille à déchets au plus près. Il faut donc que celles-ci soient bien situées, en nombre suffisant et adaptées aux déchets jetés.

Constat a alors été fait, que certaines étaient trop vétustes ou ne remplissaient pas leur fonction. Des points du village n'en étaient pas pourvus. Le choix s'est porté en fonction des emplacements : Corbeilles avec renfort métallique périphérique au lieu du simple anneau laissant un sac à nu ; Avec séparation pour les déchets recyclables, Cendrier pour les zones de rassemblement fumeurs.

Le déploiement de ces nouvelles corbeilles se fait au fur à mesure des besoins et des informations recueillies.

Pour qu'un déchet ne soit pas jeté par négligence, il faut apporter une solution.

La municipalité invite les Fonsois et les Fonsoises à les utiliser sans restriction.

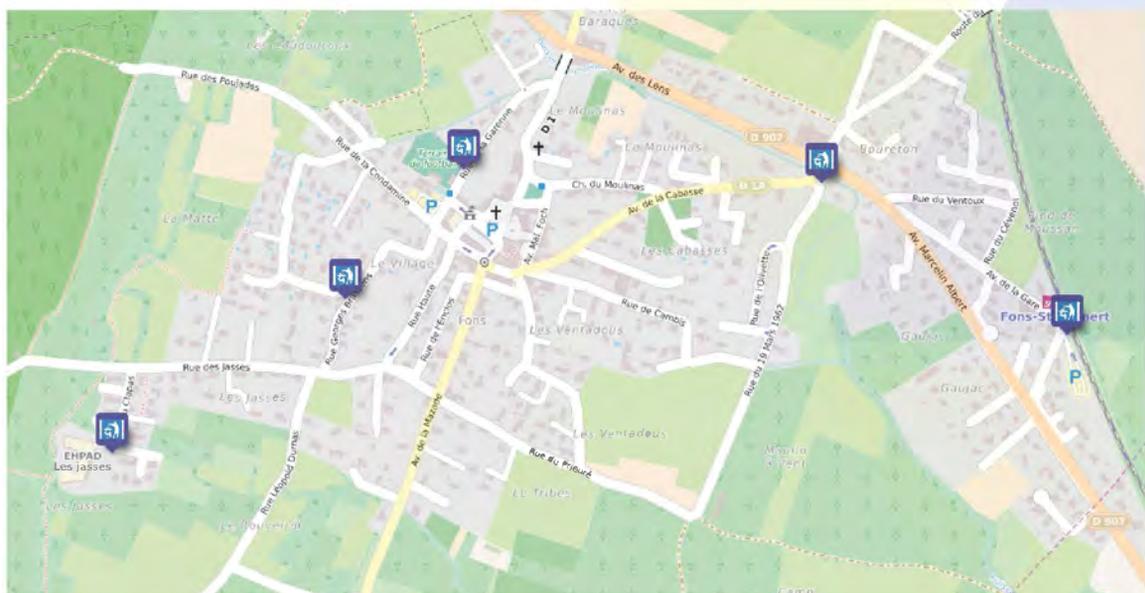


QUIZZ "Points de collecte sur Fons"

Savez-vous combien de points de collecte possèdent Fons ?



Et où ils se retrouvent ?



Rappel : si un bac est plein, vous pouvez vous rendre à un autre point de collecte sur le village où à la déchetterie de la Rouvière.



Village propre

Le comité consultatif environnement, composé d'élus et d'habitants de la commune, œuvre pour l'amélioration du cadre de vie du village. La décision a été prise d'organiser une journée « Mon Village Propre »

Le comité a reconnu que les incivilités, les négligences et l'action du vent avaient disséminé sur notre commune bien de petits déchets pouvant nuire à l'image d'un village où il fait bon vivre.

L'opération a été lancée ; nous avons fait appel à toutes les bonnes volontés.

Le samedi 23 Octobre à 9 h Place Saturnin Garimond nous étions assez nombreux pour créer 4 groupes et se partager le village pour une collecte des déchets.

Adultes et mêmes des enfants munis de gants, de chasubles, et de sacs fournis par Nîmes Métropole, le Département du Gard et la Municipalité, se sont attelés à cette rude tâche qui peut beaucoup attrister.

Mais le moral des équipes était bon et l'enthousiasme des enfants faisait plaisir à voir.

Chaque groupe, après plus de deux heures de ramassage, a regagné le point de départ pour un moment de convivialité et un rafraîchissement en récompense de leurs efforts.

Ne restait plus à notre gentil organisateur que de récupérer tous les sacs de déchets regroupés en divers points du village. La photo est édifiante n'est-ce pas ?

Tous les participants et surtout les enfants sont prêts à revenir pour notre journée du Printemps.

Alors pourquoi ne vous joignez vous pas à nous ? Plus nous serons nombreux plus nous couvrirons de la surface !

environnement@mairiedefons.fr



Demande de catastrophe naturelle sécheresse pour l'année 2021.

Vous avez constaté des fissures ou une aggravation de vos fissures sur votre habitation, vous devez donc déposer une déclaration de sinistre auprès de votre mairie début 2022 (date butoir 30 juin 2022) pour que votre Maire enclenche la procédure d'une demande de Catastrophe Naturelle Sécheresse pour l'année 2021 Cette démarche individuelle est indispensable (lettre disponible à l'Association AGASS sur demande).

RAPPEL : attendre la parution au Journal Officiel d'un Arrêté ministériel décidé par la Commission Interministérielle du Ministère de l'Intérieur, à l'appui d'un rapport de METEO France, pour prévenir votre assurance.

Vous serez averti par votre mairie et l'AGASS et vous disposerez de 10 jours ouvrés pour transmettre votre déclaration à votre assureur (lettre type fournie par l'association AGASS sur demande).

Un expert désigné par votre assurance viendra constater votre sinistre pour un verdict. Votre assurance, au vu de son rapport, décidera ou non d'ouvrir un dossier.

Un travail commun avec l'Association AGASS

En cas de refus, vous avez la possibilité de contester cette décision et l'Association AGASS est là pour vous conseiller, vous informer sur la procédure d'une catastrophe naturelle sécheresse, les difficultés rencontrées, et vous aider dans vos diverses démarches au 06 78 69 90 43 disponible le week-end pour ceux qui travaillent. agass30420@gmail.com,

Le Bureau AGASS remercie toutes ses adhérentes et tous ses adhérents, la Commune, de la confiance accordée à notre association et présente à toutes et tous ses meilleurs vœux et souhaite de tout cœur que cette année nouvelle soit plus favorable.

La Présidente de l'AGASS, Daniela RODIER.



Adduction d'eau château d'eau de FONS

Suite aux 2 premières phases de travaux rue G. Brassens et avenue de la garenne, la société SOGEA est intervenue pendant les vacances de la TOUSSAINT pour réaliser la troisième phase de travaux dans le cadre de l'adduction du château d'eau de FONS.

Pour réaliser cette phase, les travaux ont été planifiés pendant la période de vacances afin de gêner le moins possible les transports scolaires.



Comme il n'a pas été possible d'enterrer la canalisation sur le pont du fait de sa structure, la solution proposée et mise en œuvre a été de poser la canalisation en encorbellement sur le pont au-dessus du TEULON. Pour cela un échafaudage inversé a été utilisé afin d'assurer la sécurité du personnel pendant la phase de pose. L'ensemble de la canalisation entre la D907 et le château d'eau est maintenant en place, il reste à finaliser les raccordements afin que cette canalisation soit enfin opérationnelle.



Mais où sont passés les câbles chemin du Moulinas ?

Depuis le printemps la société CITEOS réalise des travaux d'enfouissement des réseaux électrique, éclairage et télécom chemin du MOULINAS.

Durant l'été, il a été procédé à la pose des gaines avec des travaux importants sur la voirie et gênants pour les habitants du quartier et perturbant quelque peu notre éclairage public. En septembre, le basculement électrique a été réalisé vers le réseau souterrain, puis la partie Télécom et fibre optique ont aussi été basculées. En octobre et novembre, les différents opérateurs ont déposé leurs câbles, puis en novembre ENEDIS a demandé à CITEOS de déposer l'ensemble des câbles aériens, les anciennes lampes de l'éclairage public.

Reste maintenant à déposer l'ensemble des poteaux. La mairie a d'ailleurs sollicité CITEOS pour déposer dans le même temps 2 anciens poteaux sans doute oubliés, avenue de la gare.

Concernant la partie enrobé, il faudra s'armer de patience encore quelque temps, car un nouveau projet de circulation est en gestation, il permettra en objectif final à partager la route, mais aussi à la rendre plus propre et sans trous.



Fuite rue de la Condamine

Une fuite d'eau rue de la Condamine a été constatée à proximité de la poste et relayée auprès du gestionnaire « Eau de Nîmes Métropole ».

Suite à leur recherche, la fuite a été constatée au croisement Condamine et rue du chêne de la victoire. Une réparation de fortune a été mise en œuvre, puis il a semblé que tout s'était arrêté. C'est qu'à cet endroit du village, les réseaux sont multiples et surtout très anciens, et à l'époque les plans étaient encore sur papier. Au vu des difficultés rencontrées, le gestionnaire a donc décidé d'arrêter la distribution de l'eau sur l'ensemble du village pour une demie journée afin de mettre en œuvre un système qui puisse permettre une réparation sans autres gênes à l'avenir de l'ensemble du village.

Il a donc fallu creuser à nouveau, rue G. Brassens pour poser une vanne, puis à l'endroit de la fuite pour poser les équipements nécessaires à la réparation de cette fuite. Il reste maintenant à refaire les parties de voirie endommagées, c'est LAUTIER MOUSSAC qui interviendra pour finaliser ces travaux.



Remplacement des regards eaux Usés « non étanches »

Nîmes métropole a confié à la société SCAM le remplacement de regards d'eaux usées dans le village.

Si ceux à l'extérieur du village ont pu être posés comme prévu, il n'en a pas été de même pour ceux situés dans le centre.

En effet, dès les premiers coups de pelle et la mise à nu des regards, il a été constaté que les conduites d'évacuations anciennes contenaient de l'amiante. De fait, la décision d'arrêter le chantier a été prise, et c'est une société spécialisée qui a dû intervenir quelques semaines plus tard pour réaliser les découpes et la mise au recyclage des résidus de conduite.

Les travaux sont maintenant terminés rue Bérengière, rue Haute, avenue des Lens, avenue du 19 MARS, d'autres seront programmés en 2022. Les enrobés seront faits afin de remettre notre voirie en état.

Réhabilitation de la mairie



L'équipe municipale s'était engagée à fournir aux Fonsois et Fonsoises un bâtiment communal accessible à tous, utile dans toutes leurs démarches, avec des horaires adaptées à leurs besoins.

L'ancien bâtiment ne pouvait pas remplir ces fonctions, un couloir obscur servant de salle d'attente, de petites pièces inadaptées, des espaces de travail inexistantes et une salle du conseil faite pour une équipe de 11 élus et non pour 19 comme actuellement. Un étage accessible uniquement aux valides.

Un bâtiment véritable passoire thermique avec un chauffage à bout de souffle.

Tout cela ne pouvait que nous conduire à mener une opération de rénovation, nous ne pouvions pas abandonner à son triste sort cette Mairie qui nous venait du passé.

La décision est prise en conseil municipal du 28 Octobre 2020 d'engager la procédure de réalisation des travaux pour un montant estimatif de 350 000 Euros

Les services municipaux déménagent en Février 2021 ; toute l'équipe municipale participe à l'opération.

L'accueil de la mairie est transféré dans le local de la poste communale, tout est mis en place pour poursuivre l'activité certes dans des locaux exigus mais dans la perspective de retrouver un accueil plus agréable avant la fin de l'année.

Les bureaux de Madame la Maire et du directeur des services sont transférés dans le petit foyer, et la garderie déplacée dans le grand foyer sur une zone délimitée pour avoir un espace réservé au conseil municipal.

L'espace musée Saturnin Garimond, est démonté, mis en caisse, et transféré dans un lieu sécurisé.

Tout a été minutieusement préparé pour que les services municipaux fonctionnent au mieux. Le chantier peut démarrer début Mars ; madame la Maire donne à l'architecte la date butoir du mois de Septembre pour achever les travaux.

Les entreprises vont se succéder sur le chantier dans un accord parfait. Après les travaux de gros œuvre, dont l'ouverture de la trémie pour la mise en place de l'élévateur, les plombiers et électriciens s'activent pour la réalisation des réseaux.

Le chauffage vétuste est remplacé par des pompes à chaleur réversibles qui apporteront un confort et des économies d'énergies.

Les réseaux électriques et informatiques mis aux normes avec plus de fonctionnalités. Toutes les menuiseries extérieures sont remplacées pour des équipements beaucoup mieux isolés et plus lumineux.

Le budget ne sera pas dépassé et l'enveloppe estimative permettra de réaliser de précieux travaux annexes améliorant le projet.

Suppression de la vieille chaufferie, et de son réseau de gaz permettant de récupérer une surface supplémentaire, la sécurisation des locaux et de supprimer un contrat de fourniture gaz devenu inutile.

Reprise des réseaux et des espaces de la cour de service, reprise des petits locaux du RDC.

Pas de grandes surprises, ou de problèmes difficiles à résoudre au déroulé des travaux. Pas de découverte de trésors non plus.

Fin septembre les nouveaux locaux sont prêts, l'équipe municipale remet en place les équipements déménagés sur leur nouveaux emplacements.

Les déménageurs sont admiratifs des travaux, tout est plus lumineux avec beaucoup d'espace. Le mois d'octobre voit le grand retour des équipes dans leurs nouveaux locaux, et un enchantement devant la merveilleuse réalisation.

Tous, les Fonsoises et les Fonsois vont pouvoir profiter de ces aménagements, et visiter tous les locaux lors de l'inauguration le vendredi 5 Novembre en présence de hautes personnalités ayant contribué à cette opération.



FAÇADE



ACCUEIL & AGENCE POSTALE



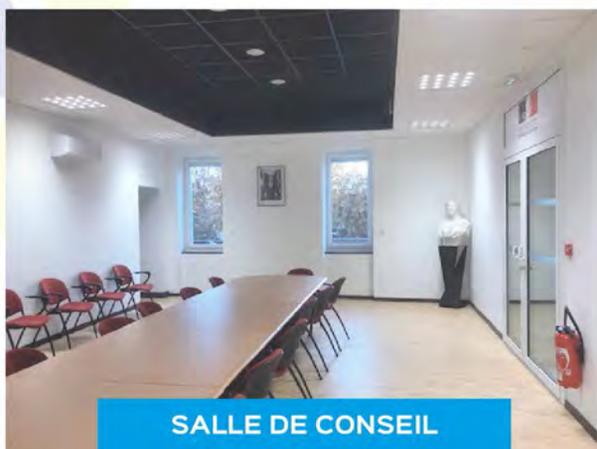
BUREAU DGS



BUREAUX ADJOINTS



COULOIRS



SALLE DE CONSEIL



BUREAU DU MAIRE

Inauguration de la Mairie de Fons

Le vendredi 5 novembre, a eu lieu l'inauguration des travaux d'aménagement de notre mairie. Les fonsois avaient répondu présents à l'invitation et s'étaient déplacés en nombre, allant jusqu'à remplir le foyer.

Pour l'occasion, plusieurs personnalités avaient fait le déplacement pour inaugurer les travaux et en ont profité pour féliciter madame le Maire et son équipe municipale pour cette belle réalisation.



Il n'est pas si fréquent de voir rassemblé autant de représentants de nos institutions lors d'une inauguration. Nous avons pu compter sur la présence de Marie-Françoise LECAILLON, préfète du Gard, Katy GUYOT représentant madame Carole DELGA présidente de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranées, Françoise LAURENT-PERRIGOT, Présidente du Conseil départemental du Gard, Marc LARROQUE Conseiller départemental du canton de Calvisson, Catherine DAUFES ROUX députée de la 5e circonscription, Franck PROUST Président de l'agglomération Nîmes métropole et Denis BOUAD, sénateur du Gard et conseiller départemental.

Financement des travaux

Conseil Départemental : 22,28%
Préfecture de Région : 24,79%
Nîmes Métropole : 14,30%
Région Occitanie : 13,39%
La Poste : 4,94%
Commune de Fons : 20%

Maryse Giannaccini épaulée par son équipe municipale ainsi que ses agents avaient préparé une belle soirée.

Dans un premier temps, ce sont les jeunes conseillers municipaux fraîchement élus qui se sont vu remettre leur écharpe par les différents officiels mis à contribution pour l'occasion, rendant ainsi la cérémonie plus solennelle.

Ensuite il y eut le traditionnel temps des discours qui a permis de mettre en avant cette belle réalisation orchestrée d'une main de maître par l'architecte M. RAMPON et épaulé par Gilbert CASAS (adjoint). Le travail de qualité de chaque artisan a été souligné ainsi que le professionnalisme de chacun.

A noter également que pour un projet de cette envergure, il a été nécessaire de solliciter le soutien des services départementaux : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et l'Agence Technique Départementale ATD. De plus, pour que les administrés n'aient pas à payer la facture, Madame le Maire a dû être convaincante pour obtenir des subventions auprès des différents partenaires. Ainsi, l'Etat, la Région, le Département, Nîmes métropole et la Poste se sont impliqués financièrement dans ce projet laissant à la commune de Fons une faible participation à sa charge.



La fraîcheur de la soirée n'a pas découragé la foule à sortir du foyer pour venir se positionner devant la porte du nouvel accueil de la mairie pour venir assister au coup de ciseau qui a officialisé l'ouverture des locaux en coupant le ruban tricolore. C'est avec un petit bout de ruban dans la poche que certains sont repartis pour garder en mémoire ce moment. Puis c'est par petits groupes, avec madame le maire et ses adjoints comme guides improvisés pour l'occasion, que les visites se sont succédées.

Le vin d'honneur, proposé au foyer, a terminé la soirée. Un temps d'échange partagé, propice à la convivialité où les acteurs du projet et les habitants se sont retrouvés avec plaisir.



Rappel : Origines du projet

Lors de sa prise de fonction, le nouveau conseil municipal n'a pas souhaité poursuivre le projet d'agrandissement du foyer par une salle de musique décidé par la précédente équipe. Elle le pensait peu adapté. Cependant, afin de ne pas perdre les financements accordés par le Département dans le cadre de Contrat Territoriaux, il fallait rapidement proposer un projet qui puisse bénéficier de ces mêmes subventions. Pensant que l'organisation du bâtiment de la mairie était à repenser pour un meilleur accès au public et dans un cadre agréable. Il a semblé opportun de finaliser ce projet avant le 31 octobre 2020 pour utiliser ce financement sans attendre l'année suivante.

Le projet de la commune portait sur la réorganisation de l'accueil du public et l'amélioration du fonctionnement des locaux pour les agents ainsi que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'accueil de la mairie, de la poste, des services sociaux et des autres organismes se fait désormais en rez-de-chaussée et TOUS LES JOURS.

Un seul horaire pour tous ces services dans un même lieu c'est plus de temps d'ouverture puisque l'accueil est maintenant ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h30.



Le C.M.J.N : Les jeunes élus déjà au travail

Vendredi 01 octobre, jour des élections. Tous les jeunes Fonsois âgés de 9 ans à 13 ans étaient invités à venir voter, dans un « vrai » bureau de vote, en présence de Mme le Maire et des élus. C'est le projet de Pauline et d'Emma qui a comptabilisé le plus de voix. Un projet ambitieux et fédérateur : création d'une salle de rencontre pour ados, organisation de sorties et sécurisation de carrefours.

Mais ce sont bien les 12 jeunes, sous forme de 6 binômes, qui sont élus autour de ce projet : Emma, Johan, Pauline, Mathis, Tatianna, Antoni, Marie, Soan, Aliette, Paul, Julia et Sarah.

Après une investiture exceptionnelle à plus d'un titre qui a eu lieu lors de l'inauguration de la mairie le 5 novembre, les premières réunions du Conseil Municipal des Jeunes ont déjà eu lieu dans la salle du Conseil municipal, dans le respect des gestes barrières.

Lors de la première réunion, Maryse a débuté la séance en remettant symboliquement l'écharpe tricolore à Julia qui n'avait pu être présente à l'investiture. Puis la délégation jeunesse, appuyée par Jérôme Abdelaneda directeur départemental des Francas, a encadré les jeunes élus.

Autour des sujets à l'ordre du jour, l'ensemble des projets ont été analysés, certains regroupés, et même si tous, aussi intéressants les uns que les autres, ne pourront pas aboutir, le travail a débuté. Celui-ci consistant essentiellement dans un premier temps à réfléchir sur la mise en forme et la faisabilité des futurs projets durant le mandat de 18 mois : choix des dates, organisation, budgétisation... Une chose est sûre : le CMJ a des idées pour FONS !



Pauline and Emma vous présente leurs projets :

- construire une salle pour que les ados se rencontrent (11 à 16 ans)
- organiser des sorties avec les enfants
- créer plus de ralentisseurs sur l'avenue principale (au carrefour de la cave carré c'est très dangereux pour toutes personnes qui veulent y traverser !)



Pauline et Emma
11 ans
6 e

projet principal :
organiser une
salle pour les ados
avec animations
baby foot ect...



Si vous voulez un espace rien qu'à vous,
Votez pour nous !

A l'écoute des Fonsois

Madame le maire et son équipe municipale ont à cœur d'ouvrir la mairie à leurs administrés. L'objectif est de donner la parole à chacun. Pour cela, divers moyens sont à disposition :

- Des permanences des élus en mairie les samedis matin de 10h à 12h ont permis à ceux qui le souhaitent de venir exposer leurs souhaits, leurs réflexions et leurs demandes. Ces temps de rencontre étaient sans rendez vous en 2020 et 2021. A partir de 2022, elles se feront uniquement sur rendez-vous.
- Madame le maire reçoit, sur rendez vous, indépendamment des permanences, chaque fonsois qui le souhaite.
- L'ouverture des comités consultatifs environnement culture et sport aux habitants. (environnement@mairiedefons.fr, culture@mairiedefons.fr, sport@mairiedefons.fr)
- Le conseil municipal des jeunes a vu le jour en fin d'année. Nous avons pu assister, avec beaucoup d'émotion, à l'investiture de nos jeunes élus lors de l'inauguration de la mairie. (cmj@mairiedefons.fr)
- Les associations et les particuliers peuvent adresser leurs articles pour une communication éventuelle dans le fontsenade. (fontsenade@mairiedefons.fr)
- Une page facebook a été ouverte et communique régulièrement les informations de la commune. Vous pouvez y poser vos questions et faire part de vos commentaires. (Mairie Fons)
- Le site internet de la commune remanié et consultable depuis votre téléphone portable et informations relayées via votre portable sur inscription. (www.mairiedefons.fr) à partir du 04/01/2022
- Lors des conseils municipaux, un temps destiné aux « questions diverses » est systématiquement proposé. Chaque administré peut adresser à madame le Maire ses questions pour qu'elles y soient abordées. (contact@mairiedefons.fr)
- Augmentation des plages horaires d'ouverture au public de l'accueil des services municipaux et postaux rendue possible grâce à la restructuration de la mairie. De 11h30 d'ouverture au public par semaine avec l'ancien fonctionnement, vous bénéficiez aujourd'hui de 30h par semaine (du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 16h à 18h30).

Rendez-vous des artistes

2ème édition
Rendez-vous des Artistes
18, 19 et 20
mars 2022
Invitée d'honneur
Sylve Dauchet
Peintre
foyer de
Fons
Outre
Gardon
peinture,
sculpture,
arts visuels...
Vernissage
le 18 à 18h30
vendredi-samedi-dimanche
de 15 à 19h
Balad'Artes

Règlement et bulletin d'inscription sur le site

www.mairiedefons.fr

ou
sur Facebook :
Rendez vous des Artistes à Fons

DATE DE CLÔTURE
21 février 2022

Toilettage à domicile : " Jess Toutoubo "

Jessy a 22 ans, jeune et dynamique, elle est avant tout uneoureuse des bêtes.

Elle aime le contact mais surtout celui avec les animaux. Parmi toutes ces bêtes qu'elle affectionne tant, il y a les chevaux et notamment les siens, ses deux hongres Cyril et Furious, mais également sa chienne princesse.



Avec un bac pro agricole à Vézénobres et une formation d'assistante vétérinaire d'un an à Castelnau le lez, elle poursuit avec une formation en toilettage canin. On voyait déjà vibrer cette fibre proche de la nature et des animaux. Elle a naturellement enchaîné avec un stage à la Calmette où elle a pu acquérir de l'expérience et ainsi démarrer son activité d'auto-entrepreneur en septembre 2021.

Lorsqu'on débute, ce n'est pas si facile de s'équiper en ciseaux, tondeuses, shampoing, coupe griffes etc... Elle a travaillé plusieurs mois au sein de l'entreprise Duc, afin d'acheter progressivement tout le matériel nécessaire. Mais quand on a un projet et de la volonté peu importe la dureté du travail.

Soulignons que naturellement, les animaux sont stressés dès lors qu'ils sont dans un environnement inconnu et c'est là qu'intervient la bonne idée de Jessy : le toilettage à domicile.

Afin de mettre à l'aise vos copains à 4 pattes et de leur éviter le stress de la salle d'attente (présence d'autres animaux, odeurs etc....) Jessy se déplace chez vous. Elle vous évite, par la même occasion, de gaspiller votre temps en attente et déplacement.

C'est avec le plus grand professionnalisme qu'elle prendra soin de votre chien, votre chat et autres nouveaux animaux de compagnie (N.A.C. ex: lapins et cochons d'inde) pour un shampoing, une coupe et/ou des soins esthétiques divers jusqu'à 10 km autour de Fons et sans tarification supplémentaire.



Alors, n'hésitez plus à chouchouter votre animal de compagnie !
Pour toutes précisions concernant les prestations et/ou pour prendre rendez-vous avec Jess'Toutoubo :

Facebook par messenger / tel : 06.24.77.04.55.



Le Noël des Maternelles de FONS

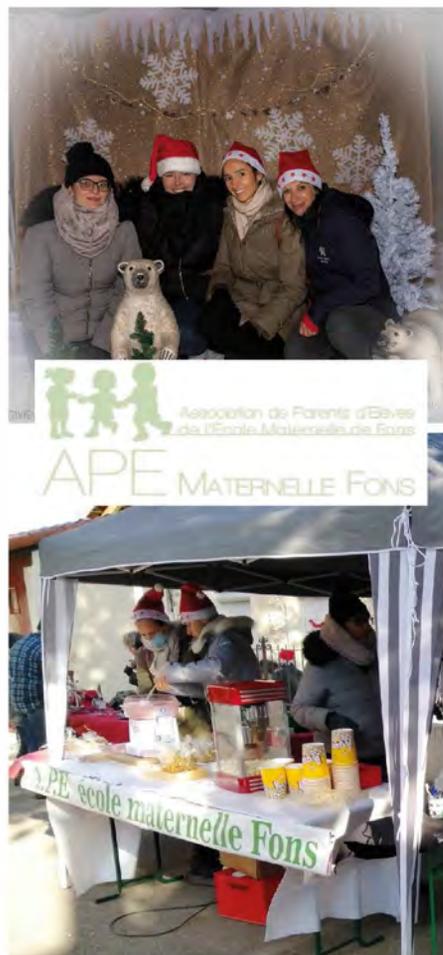
Nous ne sommes qu'au début du mois de décembre mais les enfants de l'école maternelle Lucie Aubrac sont déjà prêts à fêter Noël !

L'équipe de l'A.P.E. Maternelle de Fons a mis tout en œuvre pour leur offrir une journée rien qu'à eux au cours de laquelle ils ont pu assister le 14 décembre au Grand Foyer de Fons à un spectacle de Noël de la compagnie AGIL intitulé «Le Noël des drôles de bêtes » et qui fût suivi d'une visite de la plus haute importance... Le père Noël!!!!

Il a décidé de faire une pause dans ses préparatifs pour venir les rencontrer, écouter leurs vœux et leur rappeler d'être bien sages... Et pour les faire patienter jusqu'à la jolie nuit de Noël, il leur a remis un petit cadeau offert et préparé avec soin par les lutins de l'APE Maternelle. L'après-midi, après une bonne sieste, (ou pas pour certains!), les enfants se sont vus offrir un goûter de Noël, préparé par David, notre épicier préféré. Un seul but commun, le sourire sur toutes les frimousses de nos petits écoliers et des souvenirs de maternelle inoubliables.

Cette journée a ainsi récompensé leur travail réalisé avec la participation complice de leurs maîtresses : la réalisation de petits sablés que nous avons pu proposer sur notre stand du Marché de Noël de Fons au côté du Pop-Corn et du joli stand photo souvenir réalisé avec l'aide de notre photographe (Dans Mon Œil Photographe) en dépit du froid et du vent qui se sont invités pour tester notre motivation.

La journée de Noël passée, L'A.P.E Maternelle de Fons a pu enfin commencer à se consacrer à la préparation de son Loto... Il aura lieu le 16 janvier 2022 à 14h30 au Grand Foyer de Fons. Nous vous y attendons nombreux !



I comme Imaginaire

FESTIVAL DE PHOTOS I comme Imaginaire

02 au 31 mai 2022

Sur les murs de
FONS OUTRE GARDON

Vernissage et parcours commenté
vendredi 13 mai à 18h suivi d'un apéro
Rendez vous à la Mairie



Conception et diffusion : D. Delange
Ne pas jeter sur la voie publique

APPEL A CANDIDATURE

La commune de Fons Outre gardon organise son 4ème FESTIVAL DE PHOTOS

Ouvert aux photographes amateurs sur le
Thème : « I comme imaginaire »

Les photos seront exposées
dans les rues de Fons
du 02 au 31 mai 2022

DATE LIMITE DE RECEPTION :
01 mars 2022

Modalités de participation et bulletin à
télécharger

sur le site de la Mairie
www.mairiefons.fr

sur Facebook
Rendez vous des Artistes à Fons



Le marché de Noël



C'est sous un grand soleil mais un froid polaire qu'a eu lieu le 28 novembre 2021 le marché de Noël. L'équipe municipale avait convié de nombreux exposants pour cette journée. 47 avaient répondu présents. Des associations et des professionnels courageux qui sont venus au petit matin monter leur stand pour proposer une diversité de produits. Il y en a eu pour tous les goûts : des vêtements, des bijoux, des coussins, des sacs, des objets décoratifs, des livres, des gourmandises, de quoi se restaurer et se réchauffer avec un bon vin chaud. Le tout dans une ambiance conviviale que la fraîcheur de l'air n'a pas refroidit. Des poneys ont fait le tour de la place avec leurs petits cavaliers aux grands sourires qui n'attendaient qu'une chose : le Père Noël. Celui-ci, annoncé à 15h était à l'heure et avait apporté un panier rempli de bonbons. Il était venu chercher les précieuses lettres des enfants contenant leurs souhaits pour Noël. Il a, par la même occasion, vérifié si tout le monde avait été bien sage ...



La visite du Père Noël

Après avoir fait une halte pour le marché de Noël, le père Noël avait souhaité rencontrer les enfants le samedi 11 décembre. La crise sanitaire ne permettant pas de proposer un spectacle ou un film comme prévu par l'équipe municipale initialement, il en a été autrement.

Le père Noël avait donc décidé de rencontrer les enfants à tour de rôle pour un petit moment de discussion. Moment privilégié qui a permis à ceux qui ne l'avaient pas encore fait, de remettre leur lettre au père Noël. Ceux qui le souhaitaient ont pris une petite photo souvenir avec ou sans leurs parents et sont repartis avec un bon goûter artisanal.

Certains se souviendront longtemps de ce moment avec le père Noël. Rendez vous l'année prochaine.



PETIT MOT DE L'EQUIPE DE L'APE du RPI :

Nous sommes le nouveau bureau de l'Association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal des écoles de Fons, Gajan et St Bauzély, nous avons à cœur d'organiser des évènements au profit des élèves et des équipes pédagogiques.

L'APE c'est quoi ? Voici une petite BD récapitulative :



Nous souhaitons remercier chaque Mairie pour leurs aides et soutien lors de nos manifestations, nous souhaitons remercier chaque parent pour leurs participations aux évènements et leur soutien ainsi que les parents actifs dans le bureau de l'APE qui nous épaulent et nous aident à faire vivre l'APE.

Si vous souhaitez aider l'APE n'hésitez pas à nous contacter par email ape.fons.gajan.stbauzely@hotmail.com et si vous avez des contacts pour nous permettre d'obtenir des lots pour notre loto ou tombola



Nouveau Bureau APE RPI

Nos objectifs 2021-2022 :

Organisation de plusieurs tombolas : celle organisé pour Noël a été un succès un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux généreux donateurs

Organisation de petit concours sur la page Facebook de l'APE : APE Fons Gajan Saint-Bauzély

Organisation de vente à la sortie des écoles chaque Vendredi des vacances scolaires

Organisation d'un Loto, d'un vide grenier

Organisation d'un carnaval, d'une Kermesse et participation aux sorties scolaires

DATE CLES :

SURPRISE DE NOEL pour les élèves du RPI (13 et 17 Décembre 2021) avec gouter pour chaque élève offert par l'APE

LOTO DE L'APE RPI le 06 Février 2022 au foyer de Fons

CARNAVAL DES ECOLES pour les élèves du RPI courant Mars (date à confirmer)

VIDE GRENIER DE L'APE RPI le 10 Avril 2022 aux prés de Gajan

KERMESSE pour les élèves du RPI fin juin (date à confirmer)

VOUS POUVEZ NOUS AIDER!

Le loto de l'APE
aura lieu le 6 février 2022.
la course aux lots est lancée !

Si vous pouvez, par votre réseau, votre travail ou grâce à votre

PLUS BEAU SOURIRE

obtenir un lot à mettre en jeu lors du loto
alors AIDEZ-NOUS !

Ecrivez-nous sur Messenger ou par mail :
ape.fons.gajan.stbauzely@hotmail.com
ou par téléphone au 06 25 00 19 26



SÉANCE DU JEUDI 28 OCTOBRE (Toutes les décisions ont été approuvées à l'unanimité)

Changement de Directeur Général des Services :

Pour des raisons administratives, le Conseil municipal supprime l'emploi de rédacteur territorial principal occupé par M.I BERTHEZENE et crée l'emploi d'attaché territorial qu'occupera S. SAGUER au 2 novembre.

Ce changement n'entraîne aucune modification des fonctions déjà inscrites dans le régime existant, n'ajoute ni ne retire aucune autre fonction, et n'affecte pas les montants déjà en vigueur dans la commune.

Projet de l'aménagement d'un espace intergénérationnel (évalué à 401 828 € HT dont 350 000 HT pour les travaux).

Il consiste à aménager tout l'espace situé devant l'école maternelle, le parc de jeu, les abords de la médiathèque ainsi que le stade comprenant les sanitaires et le local des associations (buvette). Une extension de la médiathèque est envisagée pour accueillir le musée. Le projet cité en objet est approuvé et le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer tout document relatif aux demandes de subventions.

Pétition des élus contre le projet éolien Total Energie de la commune de Moulézan

La commune de Moulézan et le porteur de projet Total Energie ont pour objectif de réaliser un projet éolien au sein du massif naturel et préservé du bois des Lens. Les services de la Préfecture du Gard vont prochainement ouvrir une enquête publique pour étudier la possibilité de réaliser ce projet à fort impact environnemental. Ce nouveau projet fait peser des risques sur les massifs et les communes urbanisées de ce territoire dans plusieurs domaines, Le conseil décide d'approuver et de mettre à la disposition des administrés de la commune la pétition des élus annexée à la délibération.

Création départ basse tension issu du poste gare

Le conseil municipal approuve le projet dont le périmètre est défini dans le dossier d'avant-projet présenté, ainsi que l'état financier estimatif, et demande son inscription au programme d'investissement syndical.

Révision du plan local d'urbanisme (plu) de la commune

Le précédent Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé par le Conseil Municipal le 10 avril 2018 n'est plus en accord avec le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard et Le Plan Local de l'Habitat de Nîmes Métropole.

L'architecture du Plan Local d'Urbanisme, dont le socle repose sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), doit être revue, ce qui implique la mise en œuvre d'une révision générale. Les objectifs poursuivis pourront évoluer, être complétés, éventuellement revus ou précisés en fonction des études liées à la révision du PLU, Une concertation publique sera organisée pendant toute l'élaboration du projet de révision du PLU,

Questions diverses :

Est-ce que le local des associations du stade pourra être utilisé par tous, notamment par « La Boule Fonsoise » ? Les clefs sont disponibles à la Mairie et le local est aussi utilisé pour d'autres événements et également par d'autres associations comme l'APE. Précision : la Maison des Associations reste à la disponibilité de tous

Est-ce que le projet de « pumptrack » était abandonné ? Ce projet est maintenu mais nécessite de modifier le PLU, et qu'il sera lancé après le projet d'aménagement d'un espace de rencontres intergénérationnel.

SÉANCE JEUDI 9 DÉCEMBRE (Toutes les décisions ont été approuvées à l'unanimité)

Le compte rendu de cette séance n'ayant pas été réalisé au moment de la rédaction de ce fontsenade, vous le retrouverez dans le prochain numéro.

l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier Conseil municipal du 28 octobre 2021 ;
- Compte rendu au Conseil municipal des décisions du maire ;
- Abrogation de la délibération n) 20200071 du 17 décembre 2020 portant retrait des pôles communication, enfance:jeunesse, vie locale du syndicat Mixte Leins Gardonnenque ;
- Autorisation donnée à Madame le maire de signer tout document de demande de subvention au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) au titre du remplacement de l'équipement des lanternes sur l'éclairage public en vue de favoriser les économies d'énergie ;
- Redevance d'occupation du domaine public 2021 (orange) ;
- Redevance d'occupation du domaine public 2021 (ENEDIS) ;
- Redevance d'occupation du domaine public 2021 (GRDF) ;
- Modification du régime indemnitaire des élus ;
- Questions diverses.



Pierre Garimond s'en est allé

Né le 2 juin 1931 dans la maison de ses parents avenue Maréchal Foch d'une grande lignée de fonsois. Ses parents, ses grands parents étaient eux même fonsois. Troisième dans la fratrie de quatre, c'est un petit garçon qui aime la terre et garde le troupeau de moutons familial après l'école.

Après avoir obtenu son certificat d'étude, il rejoint son père dans les vignes. A 14 ans, il aime déjà le métier de paysan et prend sa part de travail dans l'exploitation familiale.

A 18 ans il fait son service militaire et part à Tataouine, la vraie, celle de Tunisie où il s'y sent loin de son village natal et des siens. Il en revient très marqué par les événements tunisiens avec le statut d'ancien combattant après 18 mois de service sans aucune permission. Il retrouve avec plaisir le calme de son village, son quotidien, ses vignes et les gestes transmis par son père pour faire de beaux raisins. La vie reprend son cours. Il rencontre Eliette Rouquette, une fonsoise de souche elle aussi. Elle tient une épicerie avec sa maman rue de l'enclos. Leur mariage sera célébré en 1953. De cette union naîtra Françoise.



A la vigne, les saisons se suivent et la passion perdure. 1961, alors qu'il a 30 ans, il reprend le flambeau de l'exploitation familiale avec son frère aîné Maurice. S'ensuivent 30 ans de collaboration et de passion sur près de 25 hectares. Il travaille dur mais il aime sa terre et son cheval avec qui il aime travailler. Il n'en oublie pas moins de s'amuser. Pierre était un bon vivant, footballeur à ses heures, passionné de courses de taureaux, il ne rechignait pas non plus devant un bon repas. La saison des vendanges était un moment partagé avec « la colle » des vendangeurs espagnols, mais aussi dans le village où malgré la dureté du travail à accomplir c'était aussi une fête.

Il avait aussi de petits rituels comme celui de retrouver ses copains au « club » avant de partir travailler. Il ne s'agissait pas d'une discothèque mais d'un simple banc situé place du 8 mai, où il aimait échanger quelques mots avec les 3 ou 4 matinaux habituels.

Bien qu'il ne manquât pas d'occupation, il s'était engagé dans la vie du village. Conseiller municipal durant quatre mandats, il a fait partie de l'équipe municipale de Louis GARIMOND puis de celle de Gérard DUMAS. Il était également présent au conseil paroissial, et bien évidemment membre du Conseil d'administration de la cave coopérative de Fons jusqu'à sa retraite.



La retraite c'est un bien grand mot pour Pierre. En 1991, à 60 ans, il passe le flambeau à son gendre. Mais il ne peut se résoudre à rester chez lui. Il vient donc tous les jours respirer le bon air des vignes. Il travaille comme si rien n'avait changé ou presque. En 1999 c'est son petit-fils Alexandre, 18 ans à l'époque, qui rejoint l'exploitation et qui reprendra en 2014 les rênes. Pierre était fier que son petit-fils prenne sa suite. Il l'encourageait sans oublier de lui donner quelques petits conseils d'expert. Il comprend l'envie de diversifier et continue d'aider malgré son âge et c'est sur le tracteur qu'on pouvait encore le voir charrier des melons il n'y a pas si longtemps que ça. Il a travaillé tant qu'il a pu travailler, une vraie force de la nature.

Nathalie sa petite fille, donne naissance à Lana-Rose et à A 83 ans il devient arrière grand-père. Des petits bonheurs partagés qui éclairaient le visage de Pierre et faisaient briller ses yeux. Proche de sa famille, il a reçu, particulièrement dans ses dernières années, l'aide et le soutien de sa fille et de ses proches qui l'ont accompagné au quotidien. Ce monsieur avait plaisir à parler et à discuter, il aimait son village et ses habitants. Il gardait en mémoire plein de souvenirs et d'anecdotes sur chacun et ne rechignait pas à les partager pour le plaisir de l'échange.

Pierre, une mémoire du village s'en est allée, mais le souvenir reste.



État civil

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

 Adèle POMIES,
fille de Quentin POMIES et de Marie LAMBERT est née le 29 septembre 2021

 Mathéo PONT,
fils de Quentin PONT et de Sandrine MAIRE est né le 21 octobre 2021

 Julia SERGUIER,
fille de Laurent SERGUIER et Mme Heidi PUJALTE est née le 28 octobre 2021

 Aron ESPINOSA,
fils de Grégory ESPINOSA et Mme DELVINGT Laure est né le 3 novembre 2021

Toutes nos condoléances et notre soutien aux familles et leurs proches.

Pierre GARIMOND, décédé le 10 octobre 2021, à l'âge de 90 ans

LES SERVICES PUBLICS

POMPIERS

Tél. 18 - Tél. mobile. 112

GENDARMERIE

Tél. 04 66 81 10 33

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. 06 72 36 91 32

MAIRIE / POSTE / ACCUEIL DU PUBLIC

Tél. 04 66 81 11 95

Mail. mairie.fons.outre.gardon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi :

08h00 - 12h30 / 16h00 - 18h30

Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire - S.I.R.S

Tél. 04 66 74 41 70

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h

Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelles - S.I.E.M

Tél. 04 66 81 10 53

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Mardi : 08h00 - 12h00 / 15h00 - 17h30

Jeudi : 08h00 - 12h00 / 14h30 - 17h00

Vendredi : 08h00 - 12h00

MEDIATHEQUE

Tél. 04 66 81 28 12 / 09 67 28 28 12

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi : 16h30-19h,

Mercredi : 9h30-12h / 14h-19h,

Vendredi : 16h-19h

SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

Tél. 04 66 63 00 80

Fax. 04 66 63 94 79

Mail. contact@leinsgardonnenque.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h

Vendredi de 8h à 12h

Eau de Nîmes Métropole (Eau potable)

Tél. 09 69 36 61 02

SAUR (Assainissement)

478, Av. Maurice Privat. 30600 VAUVERT

Tél. (Dépannage) 04 30 62 10 08

Infirmières Libérales

Karine MONNIER : 06 23 11 34 65

Véronique BROSSETTE : 06 12 11 16 72

Place du 11 novembre - 30730 Fons

Laurence FERRER : 06 99 90 41 07

233 Rue de cambis. 30730 FONS

COMMERCES

(LOCAUX COMMERCIAUX)

BAR PMU JEUX , Bar de l'Avenir

Tél. 04 66 63 20 07

Horaires d'ouverture :

Tous les jours dès 6h30

Boulangerie Marseille

Tél. 04 66 81 13 96

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 6h30-12h30 / 16h30-19h30

Dimanche : 6h30-13h. Fermée le Lundi

Épicerie Votre Marché

Tél. 04 66 37 92 14

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h30 / 16h-19h.

Mardi à Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h.

Dimanche : 8h30-12h15 Fermée le jeudi

SALON DE COIFFURE MÉTAMORPHOSE

04 66 81 19 62, sur RDV

Horaires d'ouverture :

du Mercredi au Samedi: 9h-18h30 non stop

CAVE COOPÉRATIVE DE FONS, L'ORÉE DES LENS

Tél. 04 66 81 11 01

Mail. oree.des.lens@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 9h-12h / 14h-18h

TABAC, PRESSE, LOTO, GUY

Tél. 04 66 81 18 84

Horaires d'ouverture :

Tous les jours : 6h30-12h30 / 16h-19h30,

sauf Jeudi et Dimanche après-midis

RESTAURATION / FOOD-TRUCK

Blym's (Tacos / Burger / Kebab)

Tél. 07 50 48 27 12

Pizza Boub' Family (Pizzeria)

Tél. 06 29 37 50 72

Retrouvez toutes les coordonnées des autres professions sur le site Internet de la commune dans la rubrique Vie économique et sociale.

DÉCHETTERIE

du Lundi au Samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

(Horaires identiques été et hiver)



AGENDA

DES MANIFESTATIONS 2021

Imprimé sur papier recyclé

JANVIER

Dimanche 9 janvier : Vœux du Maire à 11h30 au Grand foyer

Samedi 15 janvier : Galette des Rois pour les 65 ans et plus

Dimanche 16 janvier : Loto de l'APE Maternelle

Dimanche 23 janvier : Loto de la paroisse

Dimanche 30 janvier : Loto du comité des fêtes

FEVRIER

Dimanche 6 février : Loto de l'APE du RPI

Dimanche 6 Février : Marché Local - place du 11 novembre

MARS

Dimanche 6 mars : Marché local - place du 11 novembre

Dimanche 6 mars : Pestaclé de l'aglo

Samedi 12 mars : Mars bleu

Jeudi 17 mars au dimanche 20 mars : Rendez vous des artistes

Samedi 19 mars : la GAZE

Samedi 26 et dimanche 27 mars : Spectacle Camille Claudel

AVRIL

Dimanche 3 avril : Marché local - place du 11 novembre

Dimanche 10 avril : 1er tour des élections présidentielles

Dimanche 24 avril : 2e tour des élections présidentielles

Dates sous réserve de l'évolution de la réglementation en matière de rassemblements ainsi que de l'évolution de l'épidémie COVID-19.

À vos stylos ! Pour ne rien oublier, notez ...